

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° II-256

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Présidence de la République	0	0
Assemblée nationale	0	15 000 000
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
TOTAUX	0	15 000 000
SOLDE	-15 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dépenses de l'Assemblée nationale ont significativement augmentées depuis le début du quinquennat. Le Palais Bourbon doit puiser dans ses réserves quelques 47 millions d'euros.

Alors que le gouvernement demande aux Français de participer à la relance de notre économie par des augmentations de taxes divers et variées, il conviendrait que l'Assemblée nationale en fasse tout autant.